AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" D.L.P 18-12-75124654

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

16 Décembre 1975 - Bulletin Technique n° 54

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR L'ANNEE 1976

Pour 1976, le tarif des abonnements au Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles "AQUITAINE"reste le même qu'en 1975 :

1° - Abonnement ordinaire........................ 50 F

2° - Abonnement collectif à une même adresse..... 50 F + 30 F par série supplémentaire de bulletins

3° - Abonnement collectif à plusieurs adresses... 50 F + 40 F par adresse supplémentaire

4° - Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles................. 50 F + 40 F par Station supplémentaire.

Les abonnements devront être souscrits uniquement par chèque postal ou par chèque bancaire, les virements par mandat lettre ne nous permettant pas de retrouver avec certitude les noms et adresse des souscripteurs.

Nous rappelons l'intitulé de notre Compte Courant Postal :

C.C.P. BORDEAUX 6702-46 X Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes Direction Départementale de l'Agriculture - Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Pour éviter les erreurs, nous demandons à nos abonnés de bien vouloir remplir la fiche de renseignements située en bas de page et de nous l'adresser en même temps que leur titre de paiement.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX - Directeur-Gérant : P. JOURNET

NOM Prénom

N° et nom de la rue

Lieu dit Commune

Code Postal

Préciser en les soulignant vos principales cultures

- vigne
- pommier - poirier - pêcher - prunier - noyer
- colza
- fraisiers

P 138

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Service de la Protection
des Végétaux

Station d'Avertissements
Agricoles d'Aquitaine

NOTE SOMMAIRE SUR L'IDENTIFICATION DES ADVENTICES

La lutte chimique contre les mauvaises herbes ne peut être entreprise efficacement qu'après la détermination des adventices à détruire et des conditions de leur développement. Il est en effet important de les reconnaître aux différentes phases de végétation, notamment au stade plantule où elles se révèlent en général les plus sensibles aux herbicides (1).

En raison du nombre élevé d'espèces pouvant se trouver dans une culture déterminée, l'identification peut se limiter, dans un premier temps, aux mauvaises herbes dominantes présentant un niveau d'infestation élevé. Dans cette approximation, il est nécessaire de différencier les monocotylédones et les dicotylédones annuelles et vivaces.

Rappelons que les <u>monocotylédones</u> se caractérisent par un embryon à un seul cotylédon, des ramifications aériennes rares en dehors des inflorescences, des feuilles généralement simples, sans pétiole, à nervures parallèles et à gaine développée.

Les <u>dicotylédones</u> se reconnaissent à leur graine possédant deux cotylédons , mais aussi à leur tige le plus souvent ramifiée et à leurs feuilles aux nervures également ramifiées.

Il faut noter que la flore est influencée par le milieu : climat et sol. C'est ainsi que selon le type de sol, on note des espèces dominantes différentes :

- en sols secs : carottes, coquelicots, mercuriales
- en sols frais et lourds : tussilage
- en sols légers humides : prêles
- en sols de limons : matricaires, renouées
- en sols humides : cardamine, carex, ficaire, joncs
- en sols siliceux : renoncules
- en sols calcaires : carotte, fumeterre, euphorbe.

Pour aider le praticien dans sa recherche, voici ci-dessous une liste non limitative des principales adventices rencontrées dans les vignes et les vergers d'Aquitaine :

<u>Dicotylédones annuelles</u> :

Amarante, capselle bourse-à-pasteur, carotte sauvage, chénopode, coquelicot, fumeterre, géranium grêle, herbe-à-robert, laiteron, lamier pourpre, matricaire, mercuriale annuelle, morelle, mouron des oiseaux, moutarde, peigne de Vénus, ravenelle, renoncule des champs, renouées, seneçon, véronique.

.../...

---

(1) Nous conseillons l'ouvrage de l'A.C.T.A. - "Semences et plantules des principales mauvaises herbes" (La Maison Rustique - Paris -édit.), donnant la description et la morphologie de plus de quatre vingt espèces de plantes advendices les plus répandues ou les plus dangereuses.

P139

Graminées annuelles :

Bromes, digitaires, fléoles, folle avoine, panics, paturin annuel, sétaires, vulpin.

Dicotylédones vivaces :

Ail des vignes, aristoloche, armoise, chardon, euphorbes, liseron, mauves, oseilles, passerage, pissenlit, plantains, potentilles, prêles, ronces.

Graminées vivaces :

Chiendent rampant, chiendent pied-de-poule, raygrass, sorgho d'Alep, traînasse.

P. TISSE
Ingénieur des Travaux Agricoles